

## 23.06.2015. AG PNC CORTI 2015

Pour le PNC, la campagne territoriale de décembre 2015 commence aujourd'hui.

1. Depuis sa création en 2002, le PNC a développé une démarche politique en vue d'une accession des nationalistes, par la voie démocratique, à la tête des institutions de la Corse, de façon à construire un nouveau rapport à l'Europe et un nouveau rapport de forces avec l'Etat. Une décennie plus tard, des progrès notables ont été accomplis. La décision d'arrêt de la clandestinité par le FLNC, validée par une année sans violence politique, crée une situation politique nouvelle. Douze ans plus tard, c'est dans la même perspective politique que le PNC inscrit son action.

2. En 2009, le PNC a permis à la Corse de bénéficier d'un député européen, au terme de décennies d'engagement au sein de Régions et Peuples Solidaires, et de l'Alliance Libre Européenne (ALE). Si cette élection n'a pu être renouvelée en mai 2014, le résultat enregistré, 21,5%, conjugué à une mobilisation constante (présence au référendum sur l'indépendance de l'Ecosse, de la Catalogne, à la récente conférence sur la paix au Pays Basque, présidence de l'ALE, de l'ALE-Jeunes, etc...) a contribué à enraciner le traitement de la question nationale corse à l'échelle européenne et internationale. Nombreux sont les Corses qui veulent inscrire l'avenir de leur île dans une autonomie en Europe. C'est notre projet de long terme, fondé sur le droit du peuple corse à l'autodétermination dont l'ALE, en tant que parti politique européen, est le porte-parole au nom de tous les peuples d'Europe.

3. Il y a cinq ans, lors de territoriales de 2010, les résultats obtenus par Femu a Corsica ont marqué une évolution politique déterminante. Depuis, le PNC a souhaité que cette démarche se structure en une union politique. Cela n'a pas été possible, nous le regrettons. Les dissonances de ces jours derniers découlent en fait de ce non-choix. Pour le PNC, elles sont d'ores et déjà dépassées, et mandat est donné par l'Assemblée Générale pour finaliser dans le courant du mois prochain le projet et la liste que Femu a Corsica présentera aux territoriales des 6 et 13 décembre 2015.

4. Un socle politique a été construit durant cinq ans à l'Assemblée de Corse : Collectivité Unique, co-officialité, reconnaissance constitutionnelle de la spécificité de la Corse, statut de résident, statut fiscal, demande d'une loi d'amnistie pour les prisonniers politiques. Le poids des nationalistes, particulièrement celui du groupe Femu a Corsica, est pour beaucoup dans l'obtention de ces votes largement majoritaires, parfois même unanimes. La mandature qui vient doit être celle de la consolidation de ces acquis. La Collectivité Unique a été acceptée par le Parlement français. Mais son aboutissement, et son contenu, dépendront du rapport de forces politique avec l'Etat dans lequel une nouvelle majorité territoriale formée autour du mouvement national aura un rôle déterminant à jouer. Nous devons faire en sorte que la Collectivité Unique qui sera mise en place en décembre 2017 soit véritablement le premier pas vers une Corse autonome. La mandature qui s'achève, comme celles qui l'ont précédé, a été dominée par les forces politiques traditionnelles. Elle s'est traduite par de nombreux échecs, notamment en matière économique et sociale. Le bilan est aujourd'hui désastreux : 22.000 chômeurs, finances publiques en crise, investissements en berne, menace sur les transports, précarité croissante. L'heure est venue pour le mouvement national de se hisser à la hauteur de l'enjeu par la construction d'une unité stratégique. L'AG donne mandat aux instances pour rencontrer dans cette perspective l'ensemble des organisations du mouvement national